

d'août, la *Sirène* est heureusement arrivée dans la rade de Macao, où elle a jeté l'ancre dans l'après midi du 13 de ce mois. M. le Commandant Cécille (il n'a appris que le 15 sa promotion au rang de contre-amiral), à qui j'avais écrit de Singapore pour l'informer de ma prochaine arrivée, avait quitté Hong-Kong pour venir à ma rencontre et se trouvait sur la rade avec la *Cléopâtre*. J'ai reçu du Commandant des forces navales l'accueil le plus aimable et le plus empressé, et, dès le premier moment, mes rapports se sont établis avec lui sur un pied de confiance qui me paraît d'un heureux augure pour l'avenir.

J'ai rencontré chez M. de Bécour le même empressement, la même sollicitude, et j'avais droit d'y compter d'avance, même à titre officieux ; car je connaissais de longtemps M. de Bécour et je savais que, sous le double rapport du caractère et de l'habileté, il ne me laisserait rien à désirer¹.

M. Lefebvre de Bécour fut le dernier gérant du Consulat de Canton ; après la signature du traité de Nan King, la France se décida à supprimer ses consulats de Manille et de Canton, et à créer une légation permanente en Chine (Macao) et une agence consulaire à Chang Haï dont le premier titulaire fut le chancelier de l'ambassade de M. de Lagrené, M. de Montigny (20 janvier 1847).

Le Consulat de Canton ne fut rétabli qu'en 1858 ; en février 1858, le baron de Trenqualye, chancelier de la Légation de France en Chine, avec le titre de Consul honoraire de 2^e classe depuis le 5 janvier 1855, fut nommé consul provisoire à Canton, puis gérant du Consulat général de Canton (2 février 1859) ; depuis lors ce poste a eu une succession régulière de titulaires.

*
* *

Cependant JANCIGNY ne se pressait pas de rentrer

1. Charles Lavollée, *France et Chine*. Paris, 1900, p. 22.